

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1437

26 juillet 2006

SOMMAIRE

Aclée, S.à r.l., Luxembourg	68966	Générale Sols, S.à r.l., Luxembourg	68939
Aderland Holding S.A., Luxembourg	68943	Gestabene S.A., Luxembourg	68936
Albin West S.A., Luxembourg	68938	Gestfin Conseil S.A., Luxembourg	68971
Amas Fund, Sicav, Luxembourg	68941	Global Alternative Investment Fund Management Company S.A., Luxembourg	68949
Assa Abloy, S.à r.l., Luxembourg	68937	Global Trust Advisors S.A., Luxembourg	68971
Bei den Clownen, S.à r.l., Bascharage	68937	Guetaria, S.à r.l., Luxembourg	68942
Bipielle Investment Fund, Sicav, Luxembourg	68945	Guetaria, S.à r.l., Luxembourg	68947
Bisquit S.A., Luxembourg	68932	Habi S.A.H., Luxembourg	68931
Bleue Etoile S.A., Luxembourg	68948	Habri S.A., Luxembourg	68940
Burzovni Palac Holding S.A., Luxembourg	68944	Helena 2 S.A., Luxembourg	68955
Cablinvest S.A., Luxembourg	68952	Hondius S.A., Luxembourg	68933
Café des Sports Eischen, S.à r.l., Eischen	68938	Hôtel-Restaurant Saint-Hubert, S.à r.l., Echter- nach	68933
Calliope S.A., Luxembourg	68972	Huit Participations S.A. Luxembourg, Luxem- bourg	68975
Cargolux Re S.A., Luxembourg	68940	International Sales Consult S.A., Luxembourg	68951
Cargolux Re S.A., Luxembourg	68940	J.B. Investment Company S.A., Luxembourg	68947
Cegu S.A., Luxembourg	68943	Jap Nordic Invest S.A., Luxembourg	68932
Cheyenne Finance, S.à r.l., Luxembourg	68972	Kersel S.A., Luxembourg-Kirchberg	68931
Cofiga S.A., Luxembourg	68945	Kersel S.A., Luxembourg-Kirchberg	68935
Commerce Luxembourgeois du Bois S.A., Luxem- bourg	68932	Lehman Brothers European Mezzanine 2004 Sicav, Luxembourg	68956
Complus Holding S.A., Luxembourg	68939	Lexin Er (Lux) Cachan, S.à r.l., Luxembourg	68938
De Witte & Morel Global Resources S.A., Luxem- bourg	68948	Louvigny Investissements S.A., Luxembourg	68940
Derby Blue Investments S.A., Luxembourg	68953	Luxembourg Cambridge Holding Group (Asia) S.A., Luxembourg	68951
Dixifin S.A., Luxembourg	68952	Mains d'Or, S.à r.l., Luxembourg	68950
Enceladus Investments, S.à r.l., Luxembourg	68939	Malaita, S.à r.l., Luxembourg	68950
Encore Plus Real Estate Bad Cannstatt, S.à r.l., Luxembourg	68957	Mars Properties, S.à r.l., Luxembourg	68939
Euro Petrol International S.A.	68949	Maths S.A., Luxembourg	68950
Euro Petrol International S.A.	68949	Medicalex S.A., Luxembourg-Kirchberg	68934
Euro-Action Management S.A., Luxembourg	68942	Mobit Holding S.A., Luxembourg	68933
Europa Invest S.A., Luxembourg	68956	Montemar S.A., Luxembourg	68976
Ex & Co Partners, S.à r.l., Rodange	68951	Morco Holdings, S.à r.l., Luxembourg	68930
Financement Industriel et Commercial S.A., Luxem- bourg	68942	MXM 314 S.A., Luxembourg	68951
Financière Sphère S.A., Luxembourg	68976	Neroli S.A., Luxembourg	68949
Fortune Investissement S.A., Luxembourg	68953	Night Light-Covering S.A., Luxembourg	68950
Gastro Deluxe S.A.	68943	Nijar S.A., Luxembourg	68952
General Investments Corporation Holding S.A., Luxembourg	68948	Northtrop Investissements S.A.	68936

Onival International S.A., Luxembourg-Kirchberg	68934	Sinopia Global Funds, Sicav, Luxembourg	68941
Pembroke S.A., Luxembourg	68935	SLC '3', S.à r.l., Luxembourg	68946
Pizzeria La Riva Del Garda, S.à r.l., Pétange	68931	Snake International S.A., Luxembourg	68972
Polder Desch, S.à r.l., Luxembourg	68954	Société d'Investissement Le Bourget, S.à r.l., Luxembourg	68935
Private Equity International S.A., Luxembourg	68937	Spike Press S.A., Luxembourg	68934
Private Equity International S.A., Luxembourg	68976	Swissproject Properties, S.à r.l., Luxembourg	68941
Private Gallery S.A., Luxembourg	68955	Terra Luxembourg S.A., Bascharage	68933
Prova Holdings S.A., Luxembourg	68938	Thamesline Investments S.A., Luxembourg	68943
Quarks Investment, S.à r.l., Luxembourg	68946	Trans Fiduciaire Advisory Company S.A., Luxembourg	68956
R.S.I. Conseil S.A., Luxembourg	68948	Trincar, S.à r.l., Vianden	68944
R.S.M. S.A., Luxembourg	68975	Uni-Deff Sicav, Luxembourg	68930
Redinsco S.A., Luxembourg	68976	Val Joli S.A., Luxembourg	68954
Relex S.A.H., Luxembourg	68956	Wampum S.A., Luxembourg	68942
Resin Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg	68975	Welleschter Stuff, S.à r.l., Wellenstein	68947
Rocher International S.A.	68932	West Fraser Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	68946
Rooster S.A., Luxembourg	68936	Whitebridge Investments S.A.H., Luxembourg	68953
S.A.D.E.M., Société Anonyme des Entreprises Minières S.A., Luxembourg	68952	(The) World Equity Fund, Sicav, Luxembourg	68947
S.A.D.E.M., Société Anonyme des Entreprises Minières S.A., Luxembourg	68944	WP Luxco II, S.à r.l., Luxembourg	68954
Sandoa, S.à r.l., Luxembourg	68936	WP Luxco II, S.à r.l., Luxembourg	68954
Sanidubrulux, S.à r.l., Huewel	68932	WP Luxco III, S.à r.l., Luxembourg	68955
Schiffmann, S.à r.l., Grevenmacher	68946	WP Luxco III, S.à r.l., Luxembourg	68955

MORCO HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 8.425.000.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R. C. Luxembourg B 104.014.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales du 20 mars 2006 que la société THOLU LIMITED a cédé 6.403 parts sociales de la Société à la société GATE LIMITED, un associé de la Société.

Les parts sociales de la Société sont désormais détenues comme suit:

- GEOLANDIA LIMITED	33.700 parts sociales
- GATE LIMITED	42.125 parts sociales
- TIANA LIMITED	84.250 parts sociales
- THOLU LIMITED	8.425 parts sociales
- FRAGAN LIMITED	50.550 parts sociales
- PILLANE LIMITED	50.550 parts sociales
- AQS GREEN & EXPERTA TRUSTEES JERSEY LIMITED	33.700 parts sociales
- MOUNTAIN EUROPEAN HOLDINGS, LLC	33.700 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

MORCO HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01788. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045776/253/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

UNI-DEFF SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 101.554.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06106, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2006.

Signatures.

(045795/3085/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

HABI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 26.594.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 24 février 2006, les mandats des administrateurs:

Monsieur Edgard Bigot-Hatry, Administrateur A, 8, Avenue de la Colombie, B-1000 Bruxelles;

Monsieur Paul Hatry, Administrateur A, 8, Avenue de la Colombie, B-1000 Bruxelles;

EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur B, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur B, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur B, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Veillez également noter que suite à une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2005, la dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire aux comptes

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

Monsieur Edgard Bigot-Hatry, Administrateur A

Monsieur Paul Hatry, Administrateur A

EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur B

MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur B

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2006.

Pour HABI S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur B

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2006, réf. LSO-BP03942. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035370/029/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2006.

KERSEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 30.632.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04241, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(044398/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

PIZZERIA LA RIVA DEL GARDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4734 Pétange, 33, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 21.311.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01615, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 8 mai 2006.

A. Di Pisa

Gérante

(045344/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

COMMERCE LUXEMBOURGEOIS DU BOIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1923 Luxembourg, 45, rue de la Lavande.
R. C. Luxembourg B 46.689.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01626, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2006.

Signature.

(045343/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

SANIDUBRULUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8538 Huewel, 40, Haaptstrooss.
R. C. Luxembourg B 107.050.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01654, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Huewel, le 8 mai 2006.

S. Dubru.

(045345/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

BISQUIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 59.406.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05116, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Signature

Un mandataire

(045346/263/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

JAP NORDIC INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 65.324.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05117, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Signature

Un mandataire

(045347/263/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

ROCHER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 99.325.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 19 février 2004 entre:
Société domiciliée: ROCHER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S., Luxembourg: B 99.325,

et

Domiciliataire: ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S., Luxembourg: B 28.967,
a pris fin avec effet au 5 mai 2006.

Fait à Luxembourg, le 11 mai 2006.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04867. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045542//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

MOBIT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 60.720.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03525, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(045352/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

TERRA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4936 Bascharage, 13C, rue de la Reconnaissance Nationale.
R. C. Luxembourg B 101.840.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04720, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Signature.

(045359/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

HOTEL-RESTAURANT SAINT-HUBERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6440 Echternach, 21, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 106.390.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04502, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 19 mai 2006.

Signature.

(045467/6261/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

HONDIUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 77.844.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 mai 2006

L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

L'Assemblée ratifie la cooptation de Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de son poste d'administrateur et nomme en remplacement Madame Bérénice Kunari, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

L'Assemblée accepte la démission de ELPERS & Co, REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., avec siège social au 11, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg de son poste de commissaire aux comptes de la société et nomme en remplacement CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04820. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045539/655/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

ONIVAL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 76.894.

Il résulte des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 5 mai 2006 que:

* les mandats des administrateurs sortants:

- M. Dario Colombo, expert-comptable, avec adresse professionnelle au 39, Via C. Maraini, CH-6900 Lugano,
- M. Gérard Muller, économiste, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,
- Mme Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

* et le mandat du commissaire aux comptes sortant:

- MOTHERWELL SERVICES LTD, avec siège social au 45-47 Marylebone Lane, Londres W1U 2NT, ont été reconduits pour une nouvelle période d'un an, de telle sorte qu'ils viendront tous à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04277. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045401/521/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

MEDICALEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 45.045.

Il résulte des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 3 mai 2006 que:

* les mandats des administrateurs sortants:

- M. Franco Porro, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Via R. Simen 9, CH-6830 Chiasso,
- M. Gérard Muller, économiste, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,
- M. Fernand Heim, directeur financier, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

* et le mandat du commissaire aux comptes sortant:

- M. Marco Ries, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ont été reconduits pour une nouvelle période de six ans, de telle sorte qu'ils viendront tous à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04276. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045403/521/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

SPIKE PRESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 70.599.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 26 avril 2006 à 11.00 heures

L'assemblée accepte la nomination de la société FIDUGROUP HOLDING S.A.H., ayant son siège au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, en qualité d'Administrateur-Délégué.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 26 avril 2006.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2006, réf. LSO-BQ02982. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045543/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

KERSEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 30.632.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 18 avril 2006 que les administrateurs sortants:
- M. Gérard Muller, économiste, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

- Mme Geneviève Blauen, administrateur de société, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

- M. Pierre Gritti, fiscaliste, avec adresse professionnelle au 20, rue Adrien-Lachenal, CH-1207 Genève, ainsi que le commissaire aux comptes sortant:

- M. Marco Ries, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

ont été reconduits dans leurs fonctions respectives pour une nouvelle période statutaire de six ans.

Tous les mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04275. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045404/521/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

PEMBROOKE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 53.375.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg, le 17 mai 2006

L'assemblée prononce la révocation du mandat des administrateurs en fonction, à savoir Messieurs Serge Atlan et Jean-Marie Poos ainsi que les sociétés PARGESTION S.A. et EURODOM S.A. ainsi que du mandat d'administrateur-délégué confié à la société PARGESTION S.A. et leur donne décharge pour l'exécution de leur mandat.

L'assemblée nomme comme nouveaux administrateurs dans la société:

- Monsieur Etienne Gillet, expert comptable, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

- Monsieur Jacques Tordoor, employé privé, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

- Monsieur Guy Glesener, conseiller juridique, 133, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2012.

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05261. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045450/3842/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

SOCIETE D'INVESTISSEMENT LE BOURGET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 97.328.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 24 avril 2006

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les Gérants, Marjoleine Van Oort et Joseph Mayor, ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2006, réf. LSO-BQ02939. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045548/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

GESTABENE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R. C. Luxembourg B 83.602.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05435, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

Signature.

(045492/1268/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

ROOSTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 67.651.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 mars 2006

L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur de la société. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de son poste d'administrateur, et ce, avec effet immédiat, et nomme en remplacement LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 28 mars 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04806. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045535/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

SANDOA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 110.676.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, réf. LSO-BP05297, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour SANDOA, S.à r.l.

Signature

(045877/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

NORTHTROP INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 96.312.

Par la présente, nous vous informons que nous avons dénoncé le siège social de la société NORTHTROP INVESTISSEMENTS S.A. domiciliée 15, avenue Emile Reuter à L-2420 Luxembourg, N° R.C.S. B 96.312 en date du 8 mai 2006.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04767. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045663//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

PRIVATE EQUITY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 85.227.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue de manière extraordinaire le 30 mars 2006*

Résolutions

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Francesco Moglia décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 7 juillet 2005.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2006 comme suit:

Conseil d'administration:

M. Gaetano Micciché, demeurant à Milan (Italie), président;
M. Clemente Benelli, demeurant à Luxembourg, administrateur;
M. Sergio Bertasi, demeurant à Luxembourg, administrateur;
M. Marco Cerrina Feroni, demeurant à Milan (Italie), administrateur;
M. Luca Gallinelli, demeurant à Luxembourg, administrateur;
M. Gino Luciani, demeurant à Milan (Italie), administrateur;
M. Francesco Moglia, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ERNST & YOUNG S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

PRIVATE EQUITY INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05521. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045540/024/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

BEI DEN CLOWNEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4901 Bascharage.
R. C. Luxembourg B 51.229.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2006, réf. LSO-BQ02760, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, en mai 2005.

Signature.

(045554//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

ASSA ABLOY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 1.228.971.250,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 104.858.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 15 mai 2006

Résolution

L'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2006 comme suit:

Gérants:

M. Francesco Moglia, Directeur, demeurant à Luxembourg, Gérant de classe A;
M. Claes Göran Jansson, Deputy CEO et CFO, demeurant à Stockholm (Suède), Gérant de classe B;
M. Eddie Karl-Gustaf Fransson, Corporate Treasurer, demeurant à Genève (Suisse), Gérant de classe B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

ASSA ABLOY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05516. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045546/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

ALBIN WEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 30.277.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 12 mai 2006 à 17.00 heures à Luxembourg

- Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes vient à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée décide de renouveler le mandat de Monsieur Jean Quintus, des sociétés GILDA PARTICIPATIONS S.A. et COSAFIN S.A. en qualité d'Administrateurs et de HRT REVISION, S.à r.l. en qualité de Commissaire aux Comptes pour un terme venant à échéance à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06073. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045549/1172/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

LEXIN ER (LUX) CACHAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 97.127.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 24 avril 2006

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les Gérants, Johanna Van Oort, Joseph Mayor et Fabio Mazzoni, ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04896. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045551/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

CAFE DES SPORTS EISCHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8467 Eischen, 1, rue de l'Eglise.

R. C. Luxembourg B 70.603.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2006, réf. LSO-BQ02761, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, en mai 2005.

Signature.

(045557/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

PROVA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R. C. Luxembourg B 85.629.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 24 avril 2006

Première résolution

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les administrateurs, Marjoleine Van Oort et Joseph Mayor, ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04766. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045556/587/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

ENCELADUS INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 90.141.

—
Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 24 avril 2006
Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les Gérants, Joseph Mayor et Marjoleine Van Oort, ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04760. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045553/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

MARS PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 110.571.

—
Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 24 avril 2006
Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les Gérants, Marjoleine Van Oort et Géraldine Schmit, ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02213. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045558/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

GENERALE SOLS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1453 Luxembourg, 33, route d'Echternach.
R. C. Luxembourg B 55.752.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2006, réf. LSO-BQ02763, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, en mai 2005.

Signature.

(045561//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

COMPLUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 45.647.

—
Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 12 avril 2006
Quatrième résolution

L'Assemblée prend note de la nouvelle adresse de la Société au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg avec effet au 1^{er} mai 2006.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05361. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045566/587/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

HABRI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 70.644.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 12 avril 2006 à 11.30 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Jean Quintus, Koen Lozie et de COSAFIN S.A., Administrateurs ainsi que de M. Pierre Schill, Commissaire aux Comptes, pour une période qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour copie certifiée conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06077. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045559/1172/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

LOUVIGNY INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 65.814.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 24 avril 2006

Première résolution

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les administrateurs, Joseph Mayor, Christophe Davezac et Géraldine Schmit, ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2006, réf. LSO-BQ00495. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045560/587/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

CARGOLUX RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 99.231.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue au siège social le 12 mai 2006

1. L'Assemblée décide le renouvellement du mandat des Administrateurs pour une période d'un an.
2. L'Assemblée décide le renouvellement du mandat du réviseur externe KPMG LUXEMBOURG pour une période d'un an.

Pour le Conseil d'Administration

EURCO S.A.

R. Paridaens

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05512. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045580//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

CARGOLUX RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 99.231.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05514, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

Signature.

(045574//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

SWISSPROJECT PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 104.058.

—
Extrait des résolutions prises par le gérant unique en date du 24 avril 2006
Première résolution

Le Gérant unique décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Le Gérant, Christophe Davezac, a également transféré son adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01521. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(045562/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

AMAS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 52.605.

—
Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration par voie circulaire avec effet au 20 avril 2006

Il est décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Ali Seirafi, résidant professionnellement place de la Fusterie 3bis, CH-1204 Genève en tant qu'Administrateur de la Société.
- de coopter Monsieur Farhad Tavakoli, résidant professionnellement place de la Fusterie 3bis, CH-1204 Genève en tant qu'Administrateur de la Société en remplacement de Monsieur Ali Seirafi.
- que Monsieur Farhad Tavakoli terminera le mandat de son prédécesseur.
- de proposer à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires de ratifier la cooptation de Monsieur Farhad Tavakoli en tant qu'Administrateur.

Certifié sincère et conforme
Pour AMAS FUND
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05596. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045563/526/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

SINOPIA GLOBAL FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 64.246.

—
Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 26 avril 2006

- Messieurs Philippe Goimard résidant professionnellement à Ingénierie Réglementaire et Patrimoniaire, F-75419 Paris Cedex 08, Jean-Charles Bertrand résidant professionnellement à Ingénierie Réglementaire et Patrimoniaire, F-75419 Paris Cedex 08, Pierre Sequier résidant professionnellement à Ingénierie Réglementaire et Patrimoniaire, F-75419 Paris Cedex 08, Jean-François Schmit résidant professionnellement à Ingénierie Réglementaire et Patrimoniaire, F-75419 Paris Cedex 08, Michel André Levy résidant professionnellement à Ingénierie Réglementaire et Patrimoniaire, F-75419 Paris Cedex 08, et Madame Caroline Brousse résidant professionnellement à Ingénierie Réglementaire et Patrimoniaire, F-75419 Paris Cedex 08, sont réélus en tant qu'Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale de 2007.

- PricewaterhouseCoopers, Luxembourg, est réélue en tant que Réviseur d'Entreprises agréé jusqu'à l'Assemblée Générale de 2007.

Certifié sincère et conforme
Pour SINOPIA GLOBAL FUNDS
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05612. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045595/526/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

EURO-ACTION MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.
H. R. Luxembourg B 49.010.

Abschlussprüfer der Gesellschaft

In der ordentlichen Generalversammlung am 15. Mai 2006 haben die Aktionäre einstimmig beschlossen, die KPMG AUDIT, S.à r.l., Luxembourg, erneut zum Abschlussprüfer für das Geschäftsjahr 2006 zu bestellen. Diese Bestellung beinhaltet auch die Prüfung der Sondervermögen bis zum Abschluss der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2007.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-ACTION MANAGEMENT S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05579. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045564//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

WAMPUM, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 94.131.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le 18 avril 2006 à 11.30 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Jean Quintus, Koen Lozie et COSAFIN S.A., Administrateurs ainsi que de M. Pierre Schill, Commissaire aux Comptes pour une période qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2006.

Pour copie certifiée conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06081. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045565/1172/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

GUETARIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 62.293.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05349, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2006.

Signature.

(045690/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

FINANCEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 113.160.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 24 avril 2006

Première résolution

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les administrateurs B, Géraldine Schmit et Christophe Davezac, ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05369. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045569/587/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

CEGU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 94.129.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 18 avril 2006 à 10.30 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Dirk Eelbode, Jean Quintus et Koen Lozie, Administrateurs ainsi que de M. Pierre Schill, Commissaire aux Comptes pour une période qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2006.

Pour copie certifiée conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06087. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045571/1172/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

THAMESLINE INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 100.193.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 24 avril 2006

Première résolution

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les administrateurs, Fabio Mazzoni, Géraldine Schmit et Benoît Georis, ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05368. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045572/587/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

ADERLAND HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 27.556.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05241, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ADERLAND HOLDING S.A.

FINDI, S.à r.l. / LOUV, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(045870/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

GASTRO DELUXE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 61.216.

Il résulte d'une lettre adressée à la société GASTRO DELUXE S.A., que la société EUROCOMPRES S.A., avec siège social établi au n° 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, s'est démise de son poste de commissaire aux comptes de la société GASTRO DELUXE S.A., R.C.S., section B n° 61.216, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 5 mai 2006.

EURO ASSOCIATES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01795. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045665//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

BURZOVNI PALAC HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 95.101.

—
Extrait des résolutions prises par le liquidateur en date du 24 avril 2006
Première résolution

Le Liquidateur, WOOD, APPLETON OLIVIER EXPERTS-COMPTABLES, S.à r.l. décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05367. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045575/587/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

S.A.D.E.M., SOCIETE ANONYME DES ENTREPRISES MINIERES, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 6.016.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 2 mai 2006 à 15.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance lors de la présente Assemblée.

- L'Assemblée décide de renouveler les mandats d'Administrateur de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et de la société COSAFIN S.A., ainsi que le mandat du Commissaire aux Comptes, la société EURAUDIT, S.à r.l., Luxembourg.

Les mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06097. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045581/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

TRINCAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9411 Vianden, 92, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 97.203.

—
Assemblée Générale Extraordinaire du 13 avril 2006

L'an deux mille six, le treize avril.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Paul Diederich, administrateur de sociétés, demeurant à L-8368 Hagen, 20, an der Laach, agissant au nom et pour compte de:

- Monsieur Paulo Fernandes Pimentel, employé, né à Angola (P), le 29 décembre 1974, demeurant à L-9066 Ettelbruck, 22, rue Neuve;

- Monsieur Carlos Dos Santos Carvalheiro, employé privé, né à Cadima/cantanhede (P), demeurant à L-3251 Bettembourg, 60, rue Michel Lentz;

- Madame Cristina Moreira Paralta Oliveira, employée, née le 20 octobre 1969 à Soure (P), demeurant à L-3251 Bettembourg, 60, rue Michel Lentz;

en vertu de procurations annexées au présent acte,

agissant en leurs qualités d'associés uniques (suite à ces cession de parts sous seing privé) de la société TRINCAR, S.à r.l. (R.C. B N° 97.203), avec siège social à L-9411 Vianden, 92, Grand-rue, constituée suivant acte notarié du 1^{er} décembre 2003, publié au Mémorial C N° 1350 du 18 décembre 2003,

Lequel comparant a requis le notaire d'acter les changements suivants:

1. Transfert du siège social de L-9411 Vianden, 92, Grand-rue à L-9052 Ettelbruck, 2, rue Prince Jean, et modification afférente de l'article 21^{er} alinéa comme suit:

Art. 2. alinéa 1^{er}. Le siège social est établi à Ettelbruck.

2. Changement de la gérance.

Sont nommés gérants administratifs:

- Madame Cristina Moreira Paralta Oliveira, préqualifié,
 - Monsieur Paulo Fernandes Pimentel, préqualifié.
- Est confirmé comme gérant technique: Monsieur Carlos Dos Santos Carvalheiro, préqualifié.
3. Changement du pouvoir de signature.
- La société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des 3 gérants.
4. Nouvelle souscription du capital et modification afférente de l'article 6 alinéa 2 comme suit:

Art. 6. alinéa 2. Le capital social est souscrit comme suit:

Madame Cristina Moreira Paralta Oliveira, préqualifiée.	20 parts
Monsieur Carlos Manuel Dos Santos Carvalheiro, préqualifié.	20 parts
Monsieur Paulo Fernandes Pimentel, préqualifié.	40 parts
Total.	100 parts

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de huit cent vingt euros (EUR 820,-).

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: P. Diederich, G. D'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 avril 2006, vol. 916, fol. 63, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 16 mai 2006.

G. d'Huart.

(045669/207/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

BIPIELLE INVESTMENT FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 40.575.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 10 mai 2006

Monsieur Incoronato Sammarone résidant professionnellement à Via Nassa 42, CH-6901 Lugano et Monsieur André Schmit résidant professionnellement au 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg et sont nommés comme délégués à la gestion journalière des affaires de la Société.

Certifié sincère et conforme

Pour BIPIELLE INVESTMENT FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05600. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(045576/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

COFIGA S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 100.000,-.

Siège social: L-2229 Luxembourg, 2-4, rue du Nord.

R. C. Luxembourg B 110.564.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle de la Société tenue au siège social le 7 mars 2006 que:

- MAS, S.à r.l., 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg a été nommée commissaire aux comptes en remplacement de MAS CORPORATE SERVICES, S.à r.l. avec effet rétroactif au 29 janvier 2006 jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2006, réf. LSO-BP06322. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(045596//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

SLC '3', Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 99.122.

—
Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 24 avril 2006
Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les Gérants, Christophe Davezac et Géraldine Schmit, ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05366. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045577/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

QUARKS INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 92.504.

—
Extrait des résolutions prises par le gérant unique en date du 24 avril 2006
Première résolution

Le Gérant unique décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05365. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045579/587/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

SCHIFFMANN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 11, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 25.515.

—
Les comptes annuels établis au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04183, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour la société SCHIFFMANN, S.à r.l.
FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.
Signature

(045814/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

WEST FRASER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 52.281.000,-.**Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 98.561.

—
Par résolution circulaire en date du 6 avril 2006, les associés de la société WEST FRASER LUXEMBOURG, S.à r.l. ont décidé de transférer le siège social de la société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg avec effet au 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04960. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045705/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

THE WORLD EQUITY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 65.145.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 1^{er} avril 2006

- Messieurs Stelio Beltraminelli, Serge d'Orazio, Jean-André Stammet, André Schmit et Rezzonico Nicola sont réélus en qualité d'Administrateur pour un nouveau mandat d'un an.
- DELOITTE S.A., Luxembourg est réélue en qualité de Réviseur d'Entreprises agréé, pour un nouveau mandat d'un an.

Extrait certifié sincère et conforme
Pour THE WORLD EQUITY FUND
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05688. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045610/526/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

J.B. INVESTMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 38.918.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 24 avril 2006
Première résolution

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les administrateurs Fabio Mazzoni, Benoît Georis et Géraldine Schmit ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05364. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045582/587/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

WELLESCHTER STUFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5471 Wellenstein, 5, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 63.735.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02117, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE RÉISERBANN
H. Hoven

(046946//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

GUETARIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.088.406,27.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 62.293.

Lors de la résolution signée en date du 25 avril 2006, l'associé unique de la société, Monsieur Serge Weinberg, a décidé de nommer Monsieur Bruno Bagnouls au poste de gérant unique de la société GUETARIA, S.à r.l., avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Gérard Becquer.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05352. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045704/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

R.S.I. CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 51.585.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Statutaire du 6 mars 2006

- Madame Pamela Idelson Smith, Monsieur Hugh Smith et Monsieur André Schmit sont réélus comme Administrateurs pour un nouveau terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.
- ERNST & YOUNG, LUXEMBOURG, est réélu comme Commissaire aux Comptes, pour un nouveau terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

Certifié sincère et conforme

Pour R.S.I. CONSEIL S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05658. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045618/526/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

BLEUE ETOILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 94.100.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 11 mai 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Sébastien Gravière, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04998. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045640/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

GENERAL INVESTMENTS CORPORATION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 15.447.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ05959, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

FIDUPAR

Signatures

(045816/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

DE WITTE & MOREL GLOBAL RESOURCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 39, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 36.981.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 15 février 2001, publié au Mémorial C, Recueil Spécial n° 416 du 4 novembre 1991.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05841, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DE WITTE & MOREL GLOBAL RESOURCES S.A.

Signature

Un mandataire

(045716/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

EURO PETROL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 94.124.

Il résulte d'une lettre adressée à la société EURO PETROL INTERNATIONAL S.A., que la société EURO ASSOCIATES, avec siège social établi au n° 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, s'est démise de son poste de commissaire aux comptes de la société EURO PETROL INTERNATIONAL S.A., R.C.S., section B n° 94.124, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

EURO ASSOCIATES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03257. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045666//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

EURO PETROL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 94.124.

La société EURO REVISION S.A. a dénoncé, avec effet immédiat, le siège social de la société EURO PETROL INTERNATIONAL S.A., 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, R.C.S., Section B n° 94.124.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Pour le Conseil d'Administration

EURO REVISION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03254. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045668//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

**GLOBAL ALTERNATIVE INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.,
Société Anonyme.**

Gesellschaftssitz: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

H. R. Luxemburg B 94.476.

Auszug aus der Beschlußfassung der Ordentlichen Generalversammlung vom 4. April 2006 in Luxemburg

- die Herren Harald Wanke, Manfred Wiedemayr und André Schmit werden als Verwaltungsratsmitglieder für das neue Geschäftsjahr wiedergewählt.

- der Abschlussprüfer, DELOITTE S.A. wird für das neues Jahr wiedergewählt.

Für beglaubigten Auszug

Für GLOBAL ALTERNATIVE INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05698. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045653/526/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

NEROLI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10, rue Henri M. Schnadt.

R. C. Luxembourg B 54.700.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg en date de 15 mai 2006

Le siège social de la société est transféré de L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian à L-2530 Luxembourg, au 10A, rue Henri M. Schnadt, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05138. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045745/636/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

68950

MATHS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 78.835.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 26 avril 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

Pour extrait conforme
Signature
Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04989. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045642/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

NIGHT LIGHT-COVERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 82.484.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 26 avril 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Pour extrait conforme
Signature
Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04979. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045643/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

MALAITA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 110.553.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, réf. LSO-BP05294, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour MALAITA, S.à r.l.
Signature

(045881/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

MAINS D'OR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 36, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 89.448.

—
Le bilan de clôture au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03853, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

FISOGEST S.A.
Signature

(045783/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

68951

MXM 314 S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 83.063.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 28 avril 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04974. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045646/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

EX & CO PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Rodange.
R. C. Luxembourg B 103.984.

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire tenue le vendredi 3 mars 2006 à Rodange que:

La société DC MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social à L-4832 Rodange, route de Longwy, 402, représentée par son gérant, Laurent Dasnois, demeurant à B-4801 Verviers, chemin Menotte, 48, est nommée gérant pour une durée indéterminée.

La société est valablement engagée par la signature individuelle d'un gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rodange, le 3 mars 2006.

E. Brion

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05586. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045683/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

LUXEMBOURG CAMBRIDGE HOLDING GROUP (ASIA) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 57.406.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05429, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(046389/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

INTERNATIONAL SALES CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 72.038.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03849, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(045785/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

68952

NIJAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 75.575.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 28 avril 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

Pour extrait conforme
Signature
Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04964. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045648/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

DIXIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 82.221.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 27 avril 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Pour extrait conforme
Signature
Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04877. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045649/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

CABLINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 86.134.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05240, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.
Signature

(046287/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

S.A.D.E.M., SOCIETE ANONYME DES ENTREPRISES MINIERES, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 6.016.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ05960, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

FIDUPAR
Signatures

(045821/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

DERBY BLUE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 72.488.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 2 mai 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04861. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045651/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

FORTUNE INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 73.283.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 2 mai 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04853. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045652/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

WHITEBRIDGE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 59.870.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 10 avril 2006 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Moyse Dargaa. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2009.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

Monsieur Robert Hovenier, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Puis cette Assemblée a appelé aux fonctions d'administrateur UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie-José Reyter. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2009.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur;

- Monsieur Robert Hovenier, Administrateur;

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2006.

Pour WHITEBRIDGE INVESTMENTS S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05056. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046204/029/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

WP LUXCO II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 2.808.600,-.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 87.398.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 15 mai 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1137 du 27 juillet 2002.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05292, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WP LUXCO II, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

(045712/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

WP LUXCO II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 3.922.300,-.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 87.398.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 15 mai 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1137 du 27 juillet 2002.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05209, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WP LUXCO II, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

(045710/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

POLDER DESCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 92.313.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06435, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour POLDER DESCH, S.à r.l.

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Gérant

Signature

(046285/1084/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

VAL JOLI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M- Schnadt.

R. C. Luxembourg B 31.101.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration tenue à Luxembourg le 15 mai 2006

Le siège social de la société est transféré du 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2006.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05137. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045750/636/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

WP LUXCO III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.057.000,-.**Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 87.399.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 15 mai 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1138 du 27 juillet 2002.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05289, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WP LUXCO III, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

(045714/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

WP LUXCO III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.057.000,-.**Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 87.399.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 15 mai 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1138 du 27 juillet 2002.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05288, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WP LUXCO III, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

(045713/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

PRIVATE GALLERY S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 90.269.

Le bilan établi au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03161, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour PRIVATE GALLERY S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(046282/1039/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

HELENA 2, Société Anonyme.Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 111.054.

En date du 28 avril 2006, l'assemblée générale a pris acte des démissions de Monsieur Antonio Intini de son mandat d'administrateur et de Monsieur Sébastien Kopp de son mandat de commissaire.

A cette même date, l'assemblée a décidé de nommer comme administrateur Monsieur Jean Thyssen, comptable, demeurant à L-6111 Junglinster, 15, rue Tun Deutsch et comme commissaire la société CHAPMAN CONSULTING INC avec siège social à Belize-City (Belize), Jasmine Court, 35A Regent Street.

Les nouveaux mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale de 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HELENA 2 S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04321. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(045767/255/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

LEHMAN BROTHERS EUROPEAN MEZZANINE 2004 SICAV,

Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 101.485.

Extrait de la résolution prise par l'Assemblée Générale Annuelle du 26 avril 2006

- Messieurs Steven Berkenfeld résidant professionnellement au 745 Seventh Avenue, NY 10019 New York, John W. Tudor résidant professionnellement au 25 Bank Street, E14 5LE Londres et Jean Lemaire résidant professionnellement au 32A, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg sont réélus en leur qualité d'Administrateur de la SICAV pour un nouveau mandat d'un an.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour LEHMAN BROTHERS EUROPEAN MEZZANINE 2004 SICAV

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05710. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(045717/526/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

TRANS FIDUCIAIRE ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 86.117.

Extrait des résolutions circulaires prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 15 mai 2006

- Messieurs Alessandro Stefani résidant professionnellement au 13 Via Pretorio, L-6901 Lugano, Marco Citterio résidant professionnellement au 13 Via Pretoria, L-6901 Lugano et Gigi Martinoli résidant professionnellement au 13, C. so Europa, 1-20122 Milan sont renommés en qualité d'Administrateur pour un nouveau mandat d'un an.

- PricewaterhouseCoopers est renommée en qualité de Commissaire aux Comptes pour un nouveau mandat d'un an.

Certifié sincère et conforme

Pour TRANS FIDUCIAIRE ADVISORY COMPANY S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05738. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(045721/526/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

EUROPA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 38.157.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06111, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour EUROPA INVEST S.A.

FORTIS BANQUE LUXEMBOURG

Signatures

(046275/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

RELEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 20.863.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05412, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, en mai 2006.

(045781/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

ENCORE PLUS REAL ESTATE BAD CANNSTATT, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée unipersonnelle.
 Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
 R. C. Luxembourg B 116.651.

—
 STATUTES

In the year two thousand and six, on the nineteenth of May.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ENCORE PLUS PROPERTIES 1, S.à r.l., a private limited liability company incorporated on 5 October 2005 under the Law of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a notarial deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, whose articles were published in the official journal Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 264 of 6 February 2006, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg («R.C.S.») under number B 111.159 and with registered office at 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg,

here represented by Mrs Marilyn Sellier, Company Secretary - Property Funds, with professional address at 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, by virtue of a power of attorney signed on 15 May 2006.

The above-mentioned power of attorney, signed *in* varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party has drawn up the following articles of incorporation of a Luxembourg private limited liability company («société à responsabilité limitée»):

Art. 1. Form, Name. There is established by the single shareholder a private limited liability company («société à responsabilité limitée») (the «Company») governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, (the «Law»), by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of incorporation (the «Articles of Incorporation»).

The Company is initially composed of one single shareholder, owner of all the shares. The Company may however at any time be composed of several shareholders, but not exceeding thirty (30) shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

The Company will exist under the name of ENCORE PLUS REAL ESTATE BAD CANNSTATT, S.à r.l.

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office situated in the City of Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

The registered office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the Board of Directors.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that in the view of the Board of Directors extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the management of the Company.

Art. 3. Object. The purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in Luxembourg or abroad, as well as all operations relating to real estate properties, including (i) the direct or indirect holding of participations in companies the principal object of which is the acquisition, the development, the promotion, the sale, the management and/or lease of real estate properties, (ii) the granting of loans, guarantees or any other form of collateral (including through borrowings from third party lenders) in relation to the above activities and (iii) exchange of properties or securities of companies holding properties.

The Company may take any measure and carry out any operations deemed useful for the accomplishment or development of its purpose, remaining however always within the limitations set forth by the applicable Luxembourg laws and regulations.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

The Company may be dissolved by decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting voting with the quorum and majority rules provided by the Law, as the case may be.

Art. 5. Issued capital. The issued capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into one hundred twenty-five (125) shares, with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, all of which are fully paid up.

In addition to the capital, there may be set up a premium account into which any premium amount paid on any share in addition to its nominal value (including any payment made on warrants attached to any shares, bonds, notes or similar instruments) is transferred.

The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares, which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Authorised capital. The authorised capital of the Company is set at twenty million Euro (EUR 20,000,000.-) divided into two hundred thousand (200,000) shares, each share with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-).

The Director(s) or, as the case may be, the Board of Directors are authorised, during a period ending five (5) years following the date of publication of the Articles of Incorporation creating the authorised capital in the Mémorial, Recueil C, to increase the share capital within the limits of the authorised capital in one or several times by issuing shares to the existing holders of shares or any persons that have been approved by the shareholders at the same quorum and majority requirements as provided by article 189 paragraph 1 of the Law.

Such shares may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the Director(s) or, as the case may be, the Board of Directors may determine.

The Director(s) or, as the case may be, the Board of Directors may in particular determine:

- the time and the number of shares to be subscribed and issued;
- whether a share premium will be paid on the shares to be subscribed and issued and the amount of such share premium if any; and
- whether the shares will be paid-in by a contribution in cash or in kind.

The Director(s) or, as the case may be, the Board of Directors may delegate to any authorised Director or officer of the Company or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

Upon each increase of the share capital of the Company by the Director(s) or, as the case may be, the Board of Directors within the limits of the authorised capital, the present article 6 shall be amended accordingly.

Art. 7. Shares. Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and the resolutions of the single shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

When the Company is composed of a single shareholder, the single shareholder may transfer freely its shares.

When the Company is composed of several shareholders (i) the shares may be transferred freely amongst shareholders and (ii) the shares may be transferred to non-shareholder(s) only with the authorisation, granted at a general meeting of shareholders, of the shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the issued capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company or upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the Law.

Art. 8. Increase and reduction of issued capital. The issued capital of the Company may be increased or decreased one or several times by a resolution of the single shareholder or by a resolution of the shareholders voting with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Law for any amendment of the Articles of Incorporation.

Art. 9. Incapacity, bankruptcy or insolvency of a shareholder. The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the single shareholder or any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

Art. 10. Director(s) and/or Board of Directors. The Company will be managed by one or two Director(s) acting jointly, who need not be shareholders (the «Director(s)») or by a board of directors composed of at least three (3) directors who need not be shareholders (the «Board of Directors»).

The Director(s) or, as the case may be, the members of the Board of Directors, will be elected by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine their number, for a limited or unlimited period of time, and they will hold office until their successors are elected. They are eligible for re-election, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be.

Art. 11. Meetings of the Board of Directors. The Board of Directors (if any) will appoint from among its members a chairman (the «Chairman»). It may also appoint a secretary (the «Secretary»), who needs not to be a Director.

The Board of Directors will meet at least once per calendar year and at such additional times as necessary and upon call of the Chairman. A meeting of the Board of Directors must be convened by the Chairman if any two Directors so require.

The Chairman shall preside at all meetings of the Board of Directors, except that in his absence the Board of Directors may appoint another Director as chairman pro tempore by vote of the majority of the Directors present or represented at such meeting. In the absence of the Secretary (if any) or if no Secretary has been appointed by the Board of Directors, the chairman of the meeting may appoint any person as secretary pro tempore.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all Directors entitled to attend, notice of Board of Directors meetings shall be given at least twenty-four (24) hours in advance in writing, by electronic mail, fax or by post. Any such notice shall specify the time and place as well as the agenda of the meeting of Board of Directors and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by the consent in writing, by electronic mail, fax or by post of each Director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Every Board of Directors meeting shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing another Director as his proxy.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of at least two (2) Directors holding office. Decisions will be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at such meeting. The Chairman shall have a casting vote.

One or more Directors may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

In case of urgency, a written decision, signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Directors.

Art. 12. Minutes of meetings of the Board of Directors. The minutes of any meeting of the Board of Directors (if any) will be signed by the Chairman of the meeting and by the Secretary (if any) of the meeting. Any proxies will remain attached thereto.

The Secretary (if any) will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors.

Copies or extracts of the minutes of the Board of Directors which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman and by the Secretary (if any) or by any Director.

Art. 13. Powers of the Directors and/or the Board of Directors. The Director(s) or as the case may be, the Board of Directors, is (are) vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Law to the single shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders are in the competence of the Director(s) or as the case may be, the Board of Directors.

Art. 14. Delegation of Powers. The Director(s), or as the case may be, the Board of Directors may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by them.

Art. 15. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or any officer of the Company has a personal interest in, or is a director, manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Director or officer of the Company who serves as a director, manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any member of the Board of Directors or any Director (in case there are two) has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such member of the Board of Directors or such Director shall make known such personal interest to the Board of Directors or the other Director and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such interest of the member of the Board of Directors or of any Director therein shall be reported to the single shareholder or to the next general meeting of shareholders.

Art. 16. Representation of the Company. The Company will be bound towards third parties by the signature of any one Director or any person(s) to whom such signatory power has been delegated by the Director(s), or as the case may be, the Board of Directors, within the limits of such power.

Art. 17. Liability of a Director. No Director commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. Each Director is only liable for the performance of its mandate.

The Company shall indemnify, to the fullest extent permitted by applicable law, any person who was or is a party or is threatened to be made a party to, or is involved in any manner in, any threatened, pending or completed action, suit or proceeding (whether civil, criminal, administrative or investigative) by reason of the fact that such person (1) is or was a director, manager or officer of the Company or its subsidiaries or (2) is or was serving at the request of the Company or its subsidiaries as a director, manager, officer, partner, member, employee or agent of another corporation, partnership, joint venture, trust, committee or other enterprise.

To the extent deemed advisable by the Director(s) or the Board of Directors, as applicable, the Company may indemnify, to the fullest extent permitted by applicable law, any person who was or is a party or is threatened to be made a party to, or is involved in any manner in, any threatened, pending or completed action, suit or proceeding (whether civil, criminal, administrative or investigative) by reason of the fact that the person is or was an employee or agent (other than a director, manager, or officer) of the Company or its subsidiaries.

The Company shall have the power to purchase and maintain insurance on behalf of any person who is or was a Director, manager, officer, employee or agent of the Company or its subsidiaries, or is or was serving at the request of the Company or its subsidiaries as a Director, director, officer, partner, member, employee or agent of another corporation, partnership, joint venture, trust, committee or other enterprise, against any expense, liability or loss asserted against him and incurred by him in any such capacity, or arising out of his status as such, whether or not the Company or a subsidiary would have the power to indemnify him against such expense, liability or loss under the provisions of applicable law.

No repeal, modification or amendment of, or adoption of any provision inconsistent with, this article 17, nor to the fullest extent permitted by applicable law, any modification of law shall adversely affect any right or protection of any person granted pursuant hereto existing at, or with respect to events that occurred prior to, the time of such repeal, amendment, adoption or modification.

The right to indemnification conferred in this article 17 also includes, to the fullest extent permitted by applicable law, the right to be paid the expenses (including attorney's fees) incurred in connection with any such proceeding in advance of its final disposition. The payment of any amounts to any Director, manager, officer, partner, member, employee or agent pursuant to this article 17 shall subrogate the Company to any right such Director, manager, officer, partner, member, employee or agent may have against any other person or entity. The rights conferred in this article 17 shall be contract rights.

Art. 18. Statutory Auditor. The supervision of the operations of the Company may be, and shall be in the cases provided by law, entrusted to one or more statutory auditors who need not be shareholders.

The statutory auditors, if any, will be elected by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine the number of such statutory auditors, for a period not exceeding six (6) years, and they will hold office until their successors are elected. At the end of their term as statutory auditors, they shall be eligible for re-election, but they may be removed at any time, with or without cause, by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be.

Art. 19. General meeting of shareholders. If the Company is composed of one single shareholder, such shareholder shall exercise the powers granted by the Law to the general meeting of shareholders. Articles 194 to 196 and 199 of the Law are not applicable to that situation.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the Director(s) or the Board of Directors, as the case may be, to the shareholders by registered mail. In such case, the shareholders are under the obligation to, within fifteen (15) days from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Where there is more than one shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Law by the Director(s) or the Board of Directors, as the case may be, the statutory auditors or, shareholders representing half (1/2) of the issued capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the Law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. Where all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by electronic mail, fax or post as his proxy another person who need not be a shareholder.

The Chairman will preside at all general meetings of the shareholders, except that in his absence the general meeting of shareholders may appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority of the shareholders present or represented at such meeting.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the Director(s) or the Board of Directors (as the case may be), which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 20. Powers of the meeting of shareholders. Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the Director(s) or the Board of Directors, as the case may be, by the Law or the Articles of Incorporation, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 21. Annual General Meeting. The annual general meeting, to be held only where the Company has more than twenty-five (25) shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting.

Art. 22. Procedure, Vote. Any resolution whose purpose is to amend the present Articles of Incorporation or whose adoption is subject by virtue of the Articles of Incorporation or, as the case may be, the Law to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation will be taken by a majority of shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the issued capital.

Except as otherwise required by the Law or by the Articles of Incorporation, all other resolutions will be taken by shareholders representing at least half (1/2) of the issued capital.

One vote is attached to each share.

Art. 23. Minutes of meetings of the shareholders. The Secretary (if any) will be responsible for keeping the minutes of the general meetings of shareholders.

Copies or extracts of the minutes of the general meetings of shareholders which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman and by the Secretary (if any) or by any one Director.

Art. 24. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

Art. 25. Adoption of financial statements. At the end of each financial year, the accounts are closed and the Director(s) or the Board of Directors, as the case may be, shall compile an inventory of assets and liabilities, the balance-sheet and the profit and loss account, in accordance with the Law and Luxembourg accounting practice.

The balance-sheet and the profit and loss account are submitted to the single shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may request a copy or peruse these financial documents from or at the registered office of the Company.

Art. 26. Appropriation of Profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the legal reserve required by Law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

The single shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by the Law, the Director(s) or, as the case may be, the Board of Directors may pay out an advance payment on dividends. The Director(s) or, as the case may be, the Board of Directors fixe(s) the amount and the date of payment of any such advance payment.

Art. 27. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of the Articles of Incorporation, unless otherwise provided by the Law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the shares pro rata to the number of the shares held by them.

Art. 28. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Law.

Subscription and payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up, all the one hundred twenty-five (125) shares have been subscribed and entirely paid up in cash by ENCORE PLUS PROPERTIES 1, S.à r.l., prenamed.

Proof of such payment has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the Law have been observed.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation, are estimated at approximately two thousand and eight hundred Euro (EUR 2,800.-).

Transitory Provision

The first financial year will begin on the date of the incorporation of the Company and will end on the last day of December 2006.

Extraordinary General Meeting

The appearing party in its capacity as sole shareholder of the Company has passed the following resolutions:

1. The minimum number of Directors is set at one (1).
2. Is appointed as Director for an unlimited period of time:

AVIVA FUND SERVICES, a public company («société anonyme») incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg and being registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 25.708.

3. The registered office shall be at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said proxyholder signed together with Us, notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix-neuf mai.

Par-devant Nous, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

ENCORE PLUS PROPERTIES 1, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée en date du 5 octobre 2005 par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire à Luxembourg, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 264 du 6 février 2006, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg («R.C.S.») sous le numéro B 111.159 et ayant son siège social au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg,

ici représentée par Madame Marilyn Sellier, Secrétaire Générale - Fonds Immobiliers, résidant professionnellement au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, en vertu d'une procuration signée le 15 mai 2006.

Ladite procuration, signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée:

Art. 1^{er}. Forme, dénomination. Il est formé par l'associé unique une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales. La Société peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs associés, dans la limite de trente (30) associés, par suite notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles.

La Société adopte la dénomination ENCORE PLUS REAL ESTATE BAD CANNSTATT, S.à r.l.

Art. 2. Siège social. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le siège social peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par décision du Conseil de gérance.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Conseil de gérance.

Au cas où le Conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la loi luxembourgeoise. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par l'un des organes ou par l'une des personnes qui est en charge de la gestion de la Société.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'acquisition et la vente de biens immobiliers à Luxembourg ou à l'étranger, ainsi que toutes opérations relatives aux biens immobiliers, incluant notamment (i) la détention directe ou indirecte de participations dont le principal objet est l'acquisition, le développement, la gestion et/ou la location de biens immobiliers, (ii) le financement, l'octroi de prêts, garanties et autres formes de sûretés en relation avec les activités ci-dessus (y compris par l'emprunt consenti par des tiers-prêteurs) et (iii) l'échange d'immeubles ou des titres de toutes entreprises détenant des immeubles.

La Société peut effectuer toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de son objet social, tout en restant dans les limites fixées par la législation et la réglementation applicables au Luxembourg.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution adoptée par les associés, suivant les règles de quorum et de majorité prévues par la Loi, selon le cas.

Art. 5. Capital social émis. Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cent vingt-cinq (125) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune et chaque part sociale étant entièrement libérée.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale (y compris tout paiement effectué sur des warrants attachés aux parts sociales, obligations, billets ou instruments similaires) seront transférées.

L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 6. Capital autorisé. Le capital autorisé de la Société est fixé à vingt millions d'euros (EUR 20.000.000,-) divisé en deux cent mille (200.000) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le(s) gérant(s) ou, selon le cas, le Conseil de gérance de la Société sont autorisés, pendant une période prenant fin cinq (5) années après la date de publication, au Mémorial, Recueil C, des Statuts créant le capital autorisé, à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé, en une ou plusieurs fois, par l'émission de parts sociales au profit des détenteurs de parts sociales existants ou de toute personne approuvée par les associés aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 189, alinéa 1^{er}, de la Loi.

Ces parts sociales peuvent être souscrites et émises selon les termes et conditions déterminés par le(s) gérant(s) ou, selon le cas, le Conseil de gérance de la Société.

Le(s) gérant(s) ou, selon le cas, le Conseil de gérance de la Société peut en particulier déterminer:

- la période et le nombre de parts sociales à souscrire et à émettre;
- si une prime d'émission sera payée sur les parts sociales à souscrire et à émettre, et le montant de cette prime d'émission, le cas échéant; et
- si les parts sociales seront libérées par un apport en espèce ou en nature.

Le(s) gérant(s) ou, selon le cas, le Conseil de gérance de la Société peut déléguer à tout gérant autorisé ou fondé de pouvoir de la Société autorisé ou toute autre personne dûment autorisée, l'obligation d'accepter les souscriptions et de recevoir le paiement de parts sociales représentant une partie ou l'entièreté de telles augmentations de capital.

A chaque augmentation du capital social de la Société par le Conseil de gérance dans les limites du capital autorisé, le présent article 6 sera modifié en conséquence.

Art. 7. Parts Sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et une voix à l'assemblée générale des associés.

La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux Statuts et aux décisions de l'associé unique ou des associés, selon le cas.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Lorsque la Société comporte un associé unique, l'associé unique peut librement céder ou transmettre les parts sociales dont il est propriétaire.

Lorsque la Société comporte plusieurs associés (i) les parts sociales sont librement cessibles entre associés et (ii) les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés, donné en assemblée générale, représentant les trois quarts (3/4) du capital social émis.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales.

Art. 8. Augmentation et réduction du capital social. Le capital social émis peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associées adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts.

Art. 9. Incapacité, faillite ou déconfiture d'un associé. L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 10. Gérant(s) et/ou Conseil de gérance. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérant(s), agissant conjointement, associés ou non (le(s) «gérant(s)»), ou par un Conseil de gérance composé de trois (3) membres au moins, associés ou non (le «Conseil de gérance»).

Le(s) gérant(s) ou, selon le cas, les membres du Conseil de gérance seront nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, qui déterminent leur nombre, pour une durée déterminée ou indéterminée, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 11. Réunions du Conseil de gérance. Le Conseil de gérance (s'il y en a) choisira parmi ses membres un président (le «Président»). Il pourra également choisir un secrétaire (le «Secrétaire») qui n'a pas besoin d'être gérant.

Le Conseil de gérance se réunira sur convocation du Président au moins une fois par année calendaire ainsi que chaque fois que nécessaire. Une réunion du Conseil de gérance doit être convoquée si deux gérants le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de gérance, mais en son absence le Conseil de gérance désignera à la majorité des gérants présents ou représentés un autre président pro tempore. En l'absence du Secrétaire (s'il y en a un) ou si aucun Secrétaire n'a été nommé par le Conseil de gérance, le président de la réunion pourra désigner toute personne comme secrétaire pro tempore.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux qui ont droit d'assister à cette réunion, une convocation écrite sera envoyée pour toute réunion du Conseil de gérance à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure prévue pour la tenue de la réunion, par courrier électronique, par télécopieur ou par courrier. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure et l'ordre du jour de la réunion et précisera la nature des opérations devant être discutées. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par courrier électronique, par télécopieur ou par courrier de chaque gérant. Une convocation ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de gérance.

Toute réunion du Conseil de gérance se tiendra au Grand-Duché de Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de gérance déterminera de temps à autre. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de gérance en désignant un autre gérant comme son mandataire.

Le Conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si au moins deux (2) gérants sont présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés lors de la réunion. Le Président dispose d'une voix prépondérante.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant à communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion.

En cas d'urgence, une décision écrite signée par tous les gérants est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de gérance, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs gérants.

Art. 12. Procès-verbaux des réunions du Conseil de gérance. Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil de gérance (s'il y en a) seront signés par le Président de la réunion et par le Secrétaire (s'il y en a un). Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Le Secrétaire (s'il y en a un) sera responsable de la conservation des procès-verbaux des réunions du Conseil de gérance.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le Président et par le Secrétaire (s'il y en a un) ou par un gérant.

Art. 13. Pouvoirs de(s) gérant(s) et/ou du Conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ou, selon le cas, le Conseil de gérance a (ont) les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles en vue de la réalisation

de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par la Loi ou par les Statuts à l'associé unique ou aux associés sont de la compétence de(s) gérant(s) ou, selon le cas, du Conseil de gérance.

Art. 14. Délégation de pouvoirs. Le(s) gérant(s) ou, selon le cas, le Conseil de gérance peut conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions déterminées, permanentes ou temporaires, à des personnes ou agents de leur choix.

Art. 15. Conflit d'intérêts. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un membre du Conseil de gérance ou un gérant (s'il y en a deux) a ou aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le Conseil de gérance ou l'autre gérant et il ne pourra pas prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel de l'gérant seront portés à la connaissance de l'associé unique ou des associés au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

Art. 16. Représentation de la Société. Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature d'un gérant ou de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le(s) gérant(s) ou, selon le cas, le Conseil de gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 17. Responsabilité d'un gérant. Un gérant ne contracte, du fait de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société. Chaque gérant n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

La Société dédommagera, dans toute la mesure du possible en vertu des dispositions légales en vigueur, toute personne qui a été ou est partie, ou est menacée d'être partie à, ou est impliquée de quelque manière que ce soit dans toute action, procès ou procédure (en matière civile, pénale, administrative ou à l'occasion d'une procédure d'instruction) du fait que cette personne (1) a été ou est administrateur, gérant ou fondé de pouvoir de la Société ou de ses filiales ou (2) a rendu service à la demande de la Société ou de ses filiales en tant qu'administrateur, gérant, fondé de pouvoir, associé, membre, employé ou agent d'une autre société, partenariat, joint venture, trust, comité ou toute autre entreprise.

Dans la mesure où le(s) gérant(s) ou, selon le cas, le Conseil de gérance l'estime recommandé, la Société peut indemniser, dans toute la mesure du possible en vertu des dispositions légales en vigueur, toute personne qui a été partie, ou est partie, ou est menacée d'être partie à, ou est impliquée de quelque manière que ce soit dans toute action, procès ou procédure menaçant d'être entamé, en cours d'instance ou jugé (de nature civile, pénale, administrative ou à l'occasion d'une procédure d'instruction) du fait que cette personne a été ou est un employé ou un agent (autre qu'administrateur, gérant ou fondé de pouvoir) de la Société ou de ses filiales.

La Société aura le pouvoir de souscrire et de maintenir une police d'assurance pour le compte de cette personne qui a été ou est administrateur, gérant, fondé de pouvoir, employé ou agent de la Société ou de ses filiales, ou qui a rendu ou rend des services à la demande de la Société ou de ses filiale comme administrateur, gérant, directeur ou fondé de pouvoir, associé, membre, employé ou agent d'une autre société, partenariat, joint venture, trust, comité ou toute autre entreprise, du fait de toute dépense, responsabilité ou perte imposée à cette personne et encourue par elle en cette qualité ou en raison de son statut, que la Société ou les filiales aient ou non le pouvoir de l'indemniser du fait d'une telle dépense ou perte en vertu des dispositions légales applicables.

Toute abrogation, modification, avenant ou adoption d'une disposition en contradiction avec cet article 17, ainsi que dans la mesure où cela serait permis en vertu des dispositions légales en vigueur, toute modification du droit n'entravera les droits ou la protection accordés à toute personne en vertu du présent article 17 tels qu'ils sont ou étaient en vigueur au moment ou antérieurement à de tels abrogation, avenant, adoption ou modification.

Le droit à l'indemnisation conféré en vertu de cet article 17 comporte également, dans la mesure où cela est permis par les dispositions légales en vigueur, le droit d'être remboursé des dépenses (comprenant les honoraires d'avocat) encourues du fait de telles procédures avant même leur issue définitive. Le paiement de tout montant au profit d'un administrateur, gérant, fondé de pouvoir, associé, membre, employé ou agent en vertu de cet article 17 subrogera la Société dans les droits que peuvent avoir de tels gérants, gérants, directeurs ou autres fondés de pouvoir, membres, employés ou agents contre toute autre personne ou entité. Les droits conférés en vertu de cet article 17 seront des droits contractuels.

Art. 18. Commissaire aux comptes. Les opérations de la Société peuvent être surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, associés ou non, et devront obligatoirement l'être dans les cas prévus par la loi.

Le ou les commissaires aux comptes, s'il y en a, seront nommés par décision de l'associé unique ou des associés, selon le cas, qui déterminera leur nombre pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif par décision de l'associé unique ou des associés.

Art. 19. Assemblée générale des associés. Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi à l'assemblée générale des associés. Dans ce cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la Loi ne sont pas applicables.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le(s) gérant(s) ou, selon le cas, le Conseil de gérance aux associés par lettre recommandée. Dans ce cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze (15) jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

Dans le cas où il y a plus d'un associé, les associés peuvent se réunir en assemblées générales conformément aux conditions fixées par la Loi sur convocation de(s) gérant(s) ou, selon le cas, du Conseil de gérance, du ou des commissaires aux comptes ou d'associés représentant la moitié (1/2) du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la Loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par courrier électronique, par télécopieur ou par courrier un mandataire, lequel peut ne pas être associé.

Le Président présidera toutes les assemblées générales des associés, mais en son absence l'assemblée générale des associés désignera à la majorité des associés présents ou représentés à cette assemblée, un autre président pro tempore.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le(s) gérant(s) ou, selon le cas, le Conseil de gérance.

Art. 20. Pouvoirs de l'assemblée générale. Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au(x) gérant(s) ou, selon le cas, au Conseil de gérance en vertu de La loi ou des Statuts, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 21. Assemblée Générale Annuelle. L'assemblée générale annuelle, qui doit se tenir uniquement dans le cas où la Société comporte plus de vingt-cinq (25) associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocation.

Art. 22. Procédure - Vote. Toute décision dont l'objet est de modifier les Statuts ou dont l'adoption est soumise par les Statuts, ou selon le cas, par la Loi aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des statuts sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital.

Sauf disposition contraire de la loi ou des Statuts, toutes les autres décisions seront prises par les associés représentant la moitié (1/2) du capital social.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 23. Procès-verbaux des assemblées générales. Le Secrétaire (s'il y en a un) sera responsable de la conservation des procès-verbaux des assemblées générales.

Les copies ou extraits des procès-verbaux des assemblées des associés à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président et par le Secrétaire (s'il y en a un) ou par un gérant.

Art. 24. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

Art. 25. Approbation des comptes annuels. A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le(s) gérant(s) ou, selon le cas, le Conseil de gérance dresse(nt) un inventaire des biens et des dettes et établit/établissent les comptes annuels conformément à la Loi.

Les comptes annuels sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé ainsi que son mandataire, peut demander une copie ou prendre au siège social communication de ces documents financiers.

Art. 26. Affectation des bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'associé unique ou les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Il(s) peut/peuvent décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux associés comme dividendes.

Le(s) gérant(s) ou, selon le cas, le Conseil de gérance peuvent procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Art. 27. Dissolution, liquidation. La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf dispositions contraires de la Loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera réparti équitablement entre tous les associés au prorata du nombre d'actions qu'ils détiennent.

Art. 28. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément à la Loi.

Souscription et libération

Les statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, toutes les cent vingt-cinq (125) parts sociales ont été souscrites et intégralement libérées en espèces par ENCORE PLUS PROPERTIES 1, S.à r.l.

La preuve de ce paiement a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la Loi ont été respectées.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ deux mille huit cents euros (EUR 2.800,-).

Disposition transitoire

La première année sociale commencera à la date de constitution de la Société et finit le dernier jour de décembre 2006.

Assemblée Générale Extraordinaire

La comparante en sa qualité d'associé unique a pris immédiatement les résolutions suivantes:

1. Le nombre des gérants est fixé à un (1).
2. Est nommée gérante pour une période indéterminée:

AVIVA FUND SERVICES, une société anonyme constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg et étant inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 25.708.

3. Le siège social est fixé au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Sellier, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, vol. 153S, fol. 69, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2006.

A. Schwachtgen.

(050091.03/230/595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

ACLEE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 116.667.

—
STATUTES

In the year two thousand six, on the seventeenth of May.
Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R.C.S. Luxembourg B 37.974,

here represented by Miss Alexandra Petitjean, accountant, with professional address in Luxembourg and Miss Séverine Canova, lawyer, with professional address in Luxembourg, acting jointly in their respective capacities as attorneys-in-fact A.

Such appearing party, represented as thereabove mentioned, has requested the undersigned notary to inscribe as follows the articles of association of a société à responsabilité limitée unipersonnelle:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2.

2.1. The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

2.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obli-

gations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

2.3. The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

2.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

2.5. The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

2.6. The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name ACLEE, S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The capital is set at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) divided into one hundred (100) share quotas of one hundred and twenty-five Euro (125.- EUR) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers who need not to be shareholders.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers («conseil de gérance»).

The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any of the members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by any manager.

The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager can be represented at a meeting by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. Any decisions by the board of managers shall be adopted by a simple majority. The minutes of the meeting will be signed by all the managers present at the meeting.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2006.

Art. 16. Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Art. 18. At the time of winding-up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

The share quotas have been subscribed by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed, which is the sole partner of the company.

The share quotas have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) is now available to the company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the subscriber as a result of its formation are estimated at approximately one thousand two hundred and fifty Euro (1,250.- EUR).

Resolutions of the sole partner

1) The company will be administered by one manager:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed.

The duration of its mandate is unlimited and it has the power to bind the company by its sole signature.

2) The address of the corporation is in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix-sept mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R.C.S. Luxembourg B 37.974,

ici représentée par Mademoiselle Alexandra Petitjean, comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg et Mademoiselle Séverine Canova, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en leurs qualités respectives de fondés de pouvoirs A.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2.

2.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

2.2. La Société pourra emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes et/ou de valeurs mobilières. La Société pourra accorder tous crédits, y compris les intérêts de prêts et/ou par l'émission de valeurs mobilières à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. Elle peut aussi apporter des garanties en faveur de tiers afin d'assurer ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. La Société pourra en outre mettre en gage, transférer, encombrer ou autrement créer une garantie sur certains de ses actifs.

2.3. La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

2.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

2.5. La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

2.6. L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination ACLEE, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui ne doivent pas obligatoirement être associés.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a (ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de l'un des membres du conseil de gérance.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, un remplaçant sera élu parmi les membres présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par tout gérant.

Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants seront présents ou représentés.

Un gérant peut être représenté à une réunion par un autre membre du conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Toute décision du conseil de gérance doit être adoptée à une majorité simple. Les résolutions de la réunion seront signées par tous les gérants présents à la réunion.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par les gérants y ayant participé.

Une décision écrite signée par tous les gérants sera aussi valable et efficace que si elle avait été prise lors d'une réunion du conseil dûment convoquée. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance.

Les membres du conseil de gérance ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2006.

Art. 16. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaire des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

Les parts sociales ont été souscrites par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée, qui est l'associée unique de la société.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent au souscripteur ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR).

Décisions de l'associé unique

1) La société est administrée par un gérant:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée.

La durée de son mandat est illimitée et il a le pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

2) L'adresse du siège social est fixée à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Petitjean, S. Canova, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 22 mai 2006, vol. 436, fol. 83, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 mai 2006.

H. Hellinckx.

(050202.03/242/298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

GLOBAL TRUST ADVISORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 68.731.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mars 2006 que CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège au 54, avenue Pasteur à L-2310 Luxembourg a été nommée Commissaire en remplacement d'ABAX AUDIT démissionnaire.

Luxembourg, le 4 mai 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ02004. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045372/5878/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

GESTFIN CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R. C. Luxembourg B 87.188.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg, le 16 février 2006

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de:

- Monsieur Claude Tournaire, demeurant à CH-1253 Vandoeuvres, 24, chemin Théodore Brêt, Président du Conseil;

- Monsieur Philippe Van Sichelen, demeurant à L-1637 Luxembourg, 39, rue Goethe;

- Monsieur Bernard Vulf, demeurant professionnellement à L1470 Luxembourg, 25, route d'Esch.

Ainsi que la mandat de commissaire aux comptes de la société MAZARS, avec siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Le siège social est transféré du 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2006, réf. LSO-BP04614. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045747/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

CHEYENNE FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 70.123.

Résolution de l'Associé unique

En date du 2 mai 2006, l'associé unique de la société a décidé:

- d'accepter la nomination d'INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A., siège social au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg comme Gérant de la société avec effet immédiat et pour une période indéterminée;
 - de renommer K. Wade Cline, résidant au 409, Bunker Hill Road, Houston, Texas 77024-6307, Etats-Unis comme Gérant de la société avec effet immédiat et pour une période indéterminée;
 - de changer le siège social de la société au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03265. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045375/850/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

CALLIOPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 60.993.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04753, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CALLIOPE S.A., Société Anonyme

Th. Fleming / Cl. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(045383/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

SNAKE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 116.454.

STATUTS

L'an deux mille six, le quatre mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster.

Ont comparu:

1) La société MORVILLE SERVICES CORPORATION, ayant son siège social à Avenido Samuel Lewis y Calle 56, Edificio Tila, Oficina 3, Panama - République de Panama, enregistrée sous le volet 440712, doc. 535811, ici représentée par Monsieur Michaël Zianveni, juriste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Panama, le 2 mai 2006,

2) La société ST AYMAR S.A., ayant son siège social à Avenido Samuel Lewis y Calle 56, Edificio Tila, Oficina 3, Panama - République de Panama, enregistrée sous le volet 418272, doc. 356329, ici représentée par Monsieur Michaël Zianveni, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée à Panama, le 2 mai 2006.

Lesdites procurations paraphées ne varietur par les parties comparaisant et par le notaire soussigné seront annexées au présent acte pour être déposées auprès des autorités d'enregistrement.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de SNAKE INTERNATIONAL S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la

création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à cinq cent mille euros (EUR 500.000,-).

En conséquence, il est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital, et spécialement:

- d'émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une assemblée générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 4 mai 2006 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite et pour laquelle il n'existerait pas, à cette date, d'engagement de la part du conseil d'administration en vue de la souscription;

- à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles;

- de déterminer les conditions de souscription et de libération;

- de faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires;

- d'arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues dans la présente résolution;

- de faire constater en forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin;

- de mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 14 mai à 16.30 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2006.

2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2007.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) La société MORVILLE SERVICES CORPORATION, préqualifiée, cent cinquante-cinq actions	155
2) La société ST AYMAR S.A., préqualifiée, cent cinquante-cinq actions	155
Total: trois cent dix actions	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un (1).

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Marc Koeune, économiste, né le 4 octobre 1969 à Luxembourg - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

b) Monsieur Michaël Zianveni, juriste, né le 4 mars 1974 à Villepinte - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

c) Monsieur Sébastien Gravière, juriste, né le 9 avril 1973 à Nancy - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

d) Monsieur Jean-Yves Nicolas, employé privé, né le 16 janvier 1975 à Vielsalm - Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n° B 79.327.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

5) Le siège de la société est fixé au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Zianveni, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 mai 2006, vol. 536, fol. 60, case 7. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 mai 2006.

J. Seckler.

(046847/231/156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

RESIN FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 41.874.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 21 avril 2006 à 9.30 heures à Luxembourg

Résolution

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée décide, à l'unanimité, de nommer:

- Monsieur Jean Quintus, 11, rue de Fischbach, Blaschette,
- Monsieur Joseph Winandy, 92, rue de l'Horizon, Itzig, et,
- COSAFIN S.A., 23, avenue de la Porte-Neuve, Luxembourg,

en tant qu'Administrateurs pour un terme devant expirer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui examinera les comptes clôturés au 31 décembre 2006.

L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat de FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., 18A, boulevard de la Foire, Luxembourg en tant que Commissaire aux Comptes pour un terme d'un an devant expirer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui examinera les comptes clôturés au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06100. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045584/1172/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

HUIT PARTICIPATIONS S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 85.353.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006, que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05889. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046443/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

R.S.M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 52.888.

Extrait des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 6 mars 2006

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008:

Signataires de catégorie A:

- Monsieur John Seil;
- Monsieur Reno Maurizio Tonelli.

Signataires de catégorie B:

- Monsieur Thierry Fleming, Président.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, Luxembourg.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04260. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045742/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

68976

PRIVATE EQUITY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 85.227.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05523, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PRIVATE EQUITY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(045842/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

FINANCIERE SPHERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.675.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05520, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(045845/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

REDINSCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 106.937.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05244, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REDINSCO S.A.

MADAS, S.à r.l. / LOUV, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(045866/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

MONTEMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 80.872.

En date du 12 mars 2002, l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la société a décidé de remplacer la société DELOITTE & TOUCHE avec siège social au sis 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen par Arnaud Bezzina domicilié au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes.

Depuis cette date, son mandat a été renouvelé d'année en année mais la publication n'a pas été faite.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05454. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045659//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.
